

TWIRLING LA PARISIENNE

Association loi 1901

Siège social :

72 rue Pierre Rebiere- porte 139 - 6 eme droite - 75017 Paris

Responsable :

Betty PEIGNELIN

Coordonnées :

06.72.79.30.31

twirlinglaparisienne@hotmail.fr

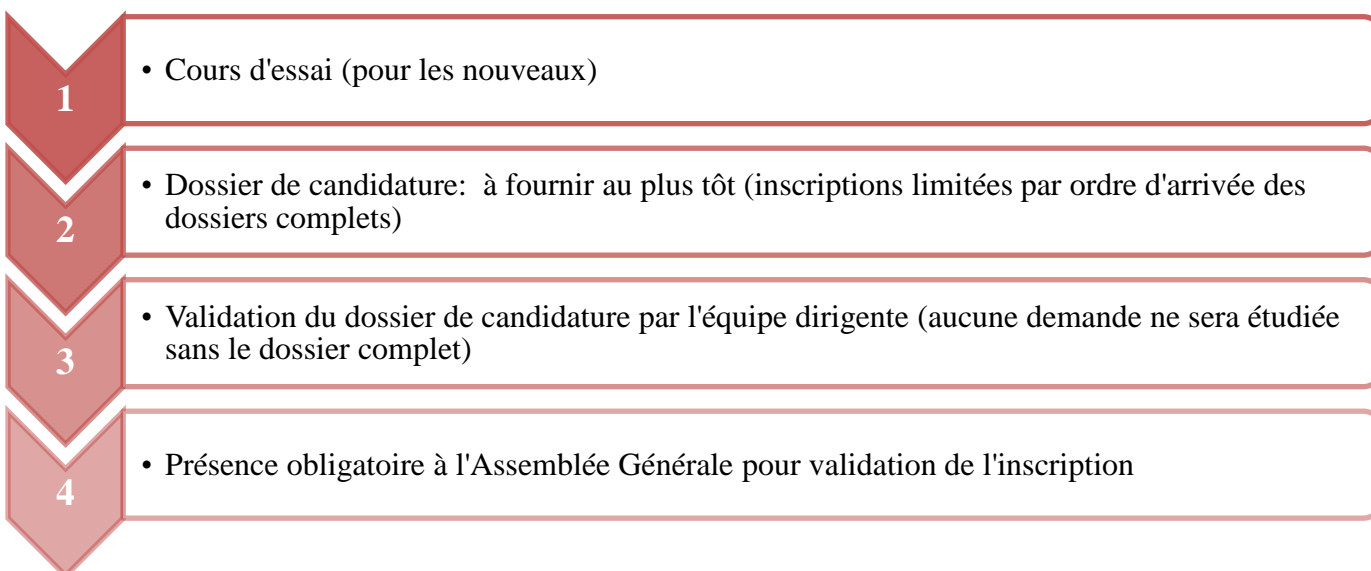
Site internet : <https://twirlinglaparisienne.fr>

Facebook : Twirling La Parisienne



DOSSIER DE CANDIDATURE : SAISON 2019/2020

1) Processus d'Inscription :



2) Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription complétée
- Coupon du règlement intérieur et charte du Twirler approuvés et signés
- Certificat médical d'aptitude au twirling ou attestation de santé
- 1 photo d'identité récente, avec nom et prénom au dos
- Si besoin : le règlement du bâton (30 euros neuf, 15 euros d'occasion)
- Un chèque de caution de 50 euros pour le prêt du matériel de l'association (il ne sera pas encaissé sauf en cas de dégradation importante du matériel)
- Le règlement de la cotisation annuelle : **200 euros*** (**50 euros supplémentaires** pour les individuels)

⇒ Règlement de 200 euros en une fois en septembre * par chèque ou en espèce

⇒ ou en 3 fois ; 70 / 70 / 60 euros par trimestre, chèques encaissés en septembre, décembre et mars *

⇒ ou en 10 fois ; 20 euros par mois, chèques encaissés de septembre à juin *

Nous acceptons les tickets loisirs de la CAF et les tickets sport ANCV

*** Les chèques sont demandés en début de saison et seront encaissés aux dates souhaitées : les 10, 20 ou 30 de chaque mois ou trimestre, au choix. Le préciser au dos du/des chèques.**

3) Calendrier : à conserver

Les cours hebdomadaires ont lieu dans la **salle polyvalente de Saussure** (38 rue Marie Georges Picquart - Paris 17eme) et au **gymnase Fragonard** (10 rue Fragonard - Paris 17^e) du Mercredi 4 Septembre 2019 au Samedi 04 Juillet 2020, en période scolaire (sauf jours fériés).

Durant les petites vacances scolaires, des cours pourront vous être proposés selon les disponibilités des monitrices et seront aménagés en fonction. Les cours du samedi sont maintenus les premiers samedis des petites vacances scolaires.

Créneaux :

- Les mercredi de 18h00 à 19h00 : EVEILS (3 à 6 ans)
- Les mercredi de 18h00 à 19h30 : POUSSINS (7-8 ans) / ESPOIRS (débutants de 9 à 11 ans)
- Les mercredi de 18h00 à 20h00 : PROMOTIONS (débutants de plus de 12 ans)
- Les vendredi de 18h00 à 20h00 : CADETS HONNEUR (plus de 12 ans niveau 2^{eme} degré) et JUNIORS EXCELLENCE (plus de 12 ans niveau 3^{eme} degré)
- Les Samedi de 10h00 à 12h00 : Les INDIVIDUELS et DUOS
- Les Samedis de 14h00 à 16h00 : MINIMES HONNEUR (9 à 11 ans niveau 1^{er} degré)

Evénements

Pour rappel la présence de tous les twirlers est **obligatoire** aux événements de l'association.

Save the date !

- **Dimanche 8 Septembre** : forum des associations, parc Martin Luther King entre 14h00 et 18h00. Notre association y tient un stand, n'hésitez pas à venir nous voir
- **Samedi 12 Octobre** de 10h00 à 13h00 : Assemblée générale de l'association, photos des twirlers et répétition générale
- **Samedi 14 décembre** : GALA ANNUEL , gymnase Lippman (de 14h00 à 22h00 pour les twirlers, rdv spectateurs à 19H00 , date à confirmer)
- **Samedi 11 janvier** : Stage de perfectionnement twirling (équipes minimales , cadets et juniors) (de 10h00 à 17h00)
- * Championnat régional en individuel: **9 février à PARIS**
- * Coupe nationale en individuel : date et lieu à déterminer, selon sélection
- * Championnat national en individuel : date et lieu en attente
- **Championnat régional en équipes et duos : Dimanche 17 ou 24 mai 2018 à Vaujours**
- **Championnat national en équipes et duos : Week end du 20, 21 et 22 OU du 26, 27 et 28 Juin 2019**
Concerne les équipes Minime, Cadet et Junior qui se seront qualifiées lors du championnat régional de mai
- Fête de fin d'année : **Samedi 28 juin OU samedi 04 juillet** de 9h00 à 18h00

** Les compétitions individuelles ne concernent que les twirlers engagés en compétition individuel. Les autres twirlers sont bien sur les bienvenus pour venir les encourager.*

4) Charte du Twirler : à lire et conserver

Mes engagements de Twirler

MES ENGAGEMENTS DE TWIRLER

- 1) Je m'engage à être présent à ***tous*** les cours
- 2) Je m'engage à arriver ***à l'heure***
- 3) Je m'engage à être ***en tenue*** de twirling et à avoir les cheveux correctement attachés
- 4) Je m'engage à avoir ***mon matériel***
- 5) Je m'engage à ***être présente*** aux compétitions, démonstrations et représentations.
- 6) Je m'engage à ***respecter*** mes co-équipier(e)s
- 7) Je m'engage à ***écouter*** les monitrices
- 8) Je m'engage à ***donner le meilleur*** de moi-même
- 9) Je m'engage à ***aider*** les plus jeunes élèves
- 10) Je m'engage à ***participer*** au fonctionnement de l'association

5) Règlement Intérieur : à lire attentivement et à conserver

I - INSCRIPTION

Pour s'inscrire au Twirling Club La Parisienne, il est demandé de fournir :

- 1 certificat médical (**valable désormais 3 saisons** – loi du 26 janvier 2016- sous réserve de fournir une attestation de santé ci-dessous. Nous vous recommandons toutefois vivement de faire suivre les enfants et jeunes régulièrement par leur médecin traitant)
- 1 photo d'identité en précisant le nom du twirler au verso
- Le règlement de la cotisation (possible en 1, 3 ou 10 fois sans frais).
- L'acceptation du règlement intérieur
- La fiche d'inscription dûment complétée
- Le règlement du bâton pour les nouveaux adhérents, ou en cas de changement de taille de bâton. (L'association se charge de la commande de bâton.)

❖ **Règlement de la cotisation :**

Le règlement de la cotisation est obligatoire et devra être faite avant le 30 septembre de l'année en cours. Le paiement pourra être échelonné (jusqu'à 10 fois sans frais), **mais les chèques seront donnés en septembre**, puis encaissés les 10, 20 ou 30 de chaque mois. La totalité des chèques seront encaissées au plus tard le 30 juin de l'année en cours.

En aucun cas, un remboursement pourra se faire en cas d'arrêt en cours de saison, et ceux, quelle que soit la raison.

❖ **Répartition**

A l'enregistrement des dossiers complets, les twirlers sont répartis en groupes de travail selon leur âge et leur niveau technique.

II - ENTRAINEMENTS

Les enfants doivent se préparer afin que les séances débutent à l'heure selon les horaires déterminées. Les monitrices se réservent la possibilité de modifier les horaires en fonction de leurs disponibilités. Les twirlers s'engagent à être assidus. Les absences doivent être justifiées (certificat médical en cas de blessure) Tout cours manqué devra être rattrapé sur un autre créneau de la semaine.

Au-delà de 3 absences, les monitrices se réservent la possibilité de ne pas présenter le twirler concerné en compétition, afin de ne pas pénaliser l'ensemble de l'équipe. Le twirler sera alors remplaçant. Au-delà de 5 absences, le twirler pourra être renvoyé sans remboursement de la cotisation, et ce quel que soit le motif d'absence.

❖ **Prise en charge**

Nous demandons aux parents de prévenir la monitrice en cas d'absence ou de retard de leur enfant, le plus tôt possible. L'entraînement pourra ainsi commencer sans attendre les éventuels retardataires. Les absences ou retards injustifiés seront sanctionnés d'un avertissement. Les monitrices et dirigeants du Club font la recommandation suivante : **« Ne laissez votre enfant à l'entraînement de twirling qu'après vous être assurés que la monitrice du Club soit présente. Il n'est en aucun cas question de laisser l'enfant devant la salle. De même, il est impératif que la reprise s'effectue de manière ponctuelle, aucune surveillance ne pouvant être effectuée une fois la séance achevée. »**

❖ **Tenue**

La tenue des twirlers doit être sportive et décente. Les chaussures doivent être adaptées à la pratique du twirling en gymnase : ballerines, jazz ou cougars. Il est demandé à chaque twirler d'avoir un pantalon ajusté, long ou court et un top de couleur au choix près du corps (sans accessoires, ni volants). En hiver, seront tolérées les vestes / hauts près du corps, sans poches. Les cheveux doivent être bien attachés : en chignon haut

pour les cheveux longs et plaqués avec des pinces plates pour les cheveux plus courts, sans aucune mèche retombant sur le visage. Les bijoux doivent être enlevés. Le maquillage est toléré, mais doit rester discret. Aucun twirler, ne respectant pas la tenue exigée, sera acceptée en cours.

❖ **Équipement supplémentaire**

Il est demandé à chaque twirler d'apporter une bouteille d'eau à tous les entraînements. Il est également conseillé de prévoir un porte document, cahier, chemise... (au choix) dédiée au twirling, il servira de cahier de liaison avec les parents. Tous les documents fournis par les monitrices et dirigeants pourront y figurer

❖ **Saison sportive**

La saison sportive commence début septembre et se termine fin juin. Des stages et entraînements pourront être proposés pendant les petites et grandes vacances scolaires.

❖ **Stages**

Des stages peuvent être proposés. Ils pourront être payants mais à la charge du Club ou des familles selon le cas. Un remboursement sera demandé en cas de désistement (quel que soit le motif).

III - COMPORTEMENT

Pendant les entraînements et les compétitions, il est demandé au twirler d'avoir une tenue correcte et de respecter les directives des monitrices. Pendant les entraînements, il est interdit de sortir de la salle pendant les pauses.

Le twirler s'engage à défendre les couleurs de son Club avec la plus grande motivation et dans le meilleur esprit sportif.

Il est demandé d'avoir la plus grande bienveillance quant à l'utilisation des réseaux sociaux et autres : **le dénigrement du club ou de ses adhérents sur un espace public sera immédiatement suivie du renvoi du twirler** sans remboursement de cotisation et de poursuites judiciaires selon la gravité des propos tenus. **Il est, de plus, demandé de ne pas publier de photos d'autres twirlers sans leur accord et celui de leurs responsables légaux.**

En cas de non-respect de ces directives, le renvoi immédiat du twirler pourra être prononcé sans remboursement de cotisation.

❖ **Accès aux salles**

Pendant le déroulement des entraînements, l'accès aux salles n'est pas libre ; il est demandé aux parents et accompagnants de bien vouloir être discrets, de ne pas intervenir, ni de perturber afin d'assurer le bon fonctionnement des séances. Pour toute information, les monitrices sont à disposition en début et fin de cours sur demande.

IV - COMPETITIONS

❖ **Participation**

Un calendrier des compétitions est établi pour chaque twirler en fonction de son groupe et de son niveau. **Toutes les compétitions fixées sont obligatoires (y compris pour les remplaçants).** Seule pourra être acceptée l'absence pour maladie ou blessure sur justification médicale. Pour tout autre motif, il faut savoir qu'un seul twirler absent peut empêcher une équipe entière de concourir. Cela entraîne la disqualification de l'équipe, la déception des twirlers et l'engagement des frais inutiles pour les autres. En conséquence, il vous est demandé de réserver les journées qui concernent votre enfant dès que vous serez en possession du calendrier des compétitions. En cas de désistement injustifié, une partie des frais engagés par le Club vous sera réclamée.

Pour les championnats nationaux (équipes et/ou individuels), une participation financière sera demandée.

Il peut arriver que les twirlers soit sélectionnés pour une compétition nationale mais que l'association ne disposent pas des moyens humains, matériels et / ou financiers pour y participer. Il n'est en aucun

cas question de porter préjudice aux moniteurs et dirigeants de l'association pour cette non-participation.

❖ **Tenue**

Les tenues du club (justaucorps, cougars, ballerines) seront fournies pour les équipes, mais les tenues individuelles seront à la charge des familles. Le matériel de coiffure doit être fournit par les familles.

❖ **Déplacements**

A l'occasion des compétitions (ou stages) les twirlers peuvent être amenés à être véhiculés par d'autres membres de l'association.

V - ASSEMBLEE GENERALE

Les familles sont vivement invitées à participer à l'Assemblée Générale annuelle du Club. Celle-ci permet au bureau de l'année précédente de réaliser un bilan et d'annoncer les évènements qui vont ponctuer la nouvelle saison. C'est aussi un moment d'échange où les parents peuvent poser leurs questions aux membres du bureau et/ou monitrices. Ils peuvent aussi proposer leurs idées. Ensuite, se déroule l'élection du nouveau bureau. Pour être élu, il faut être majeur et avoir fait partie du club depuis au moins une saison.

VI - ASSURANCE :

L'association Twirling Club La Parisienne souscrit à une assurance responsabilité civile couvrant les dommages matériels potentiellement causés par les adhérents, dans les locaux loués par l'association. **Nous conseillons vivement à chacun de souscrire à une assurance personnelle** couvrant les blessures pouvant être occasionnées lors de la pratique du twirling.

VII - RECOMMANDATIONS MEDICALES :

Il est vivement souhaité de signaler tout problème particulier d'ordre médical sur la fiche d'inscription. Le responsable s'engage à contacter le responsable légal de l'enfant (ou contact mentionné pour les adhérents majeurs) en cas de soucis particulier. Le responsable légal de l'adhérent mineur / l'adhérent, autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de cet adhérent.

VIII - EXPLOITATION D'IMAGE :

J'autorise l'association Twirling Club La Parisienne à exploiter mon image, pour ses besoins de communication (sites internet, tract...).

✂-----*Partie à remettre à l'association*

Je soussigné, (responsable de l'enfant) reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du Twirling Club La Parisienne ainsi que les engagements du twirler et m'engage à les respecter.

A :.....

Le :

Signature des parents :

Signature du twirler :

6) Fiche d'inscription : à compléter et remettre à l'association

Twirler :

Nom et Prénom :
Date de naissance :
Adresse postale :

Téléphone personnel :
Adresse mail personnelle :

Parents ou tuteurs légaux :

Nom(s) et Prénom(s) :
Profession(s) :

Téléphone parents :
Adresse mail parents :

Recommandations médicales particulières :

Traitement particulier (fournir les éventuels protocoles) :
Allergies médicamenteuses ou autres :
Port de lunettes, de lentilles, d'appareils dentaires ou auditifs :
Situation de handicap :
Autre(s) :

Remarque : Les informations liées à la vie de l'association sont relayées par mail et sur le groupe fermé de Facebook de l'association (« Twirling La Parisienne »). Pour plus de facilité dans notre communication, merci de fournir au moins une adresse mail.

Twirler : Motivation(s) pour apprendre le twirling :

Merci de décrire en quelques lignes pourquoi tu veux commencer (ou continuer) les cours de twirling, ce que tu aimes dans ce sport et ce que tu peux apporter au groupe. Pour les plus petits un dessin en lien avec le twirling sera parfait ! Les parents peuvent aussi aider. (Pour les plus loquasses ou inspirés, prenez une autre feuille 😊)

>

Annexe : Questionnaire de santé : à remettre à l'association

Merci de répondre à toutes les rubriques de ce questionnaire.

Questionnaire Santé - Sport rempli le :

Nom, Prénom :

Date de naissance :

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON

Durant les douze derniers mois :

- 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ? Oui Non
- 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?
Oui Non
- 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ? Oui Non
- 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ? Oui Non
- 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ? Oui Non
- 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?
Oui Non

À ce jour :

- 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?
Oui Non
- 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ? Oui Non
- 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ? Oui Non

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

➤ **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : il est nécessaire de consulter votre médecin afin d'obtenir un nouveau certificat médical à fournir. Présentez-lui ce questionnaire renseigné.**

➤ Si vous avez répondu NON à toutes les questions : vous n'avez pas de nouveau certificat médical à fournir. Compléter et signer l'attestation et fournissez-la

Attestation santé pour le renouvellement d'une licence sportive FSCF pour l'année 2019-2020

Date du dernier certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique d'une activité physique ou sportive :
.....

Je soussigné, atteste sur l'honneur, avoir répondu négativement à toutes les rubriques du questionnaire de santé.

À, le.....

Signature du pratiquant ou de son représentant légal